
Lors d'une réunion le 9 avril 2009 sur la mise en place des directions locales uniques, dans le cadre de la fusion, la CGT abordait la question de la mission de contrôle de la redevance.

Nous alertons la direction sur le devenir de ces services, tant dans leur mission et leurs implantations, que le devenir des emplois. Seule réponse : rien ne change et leur mission n'est pas remise en cause !

Dès lors, les personnels affectés à ces services auraient pu estimer que leur avenir à moyen terme était plutôt serein. (...) Lire la suite en téléchargeant le document ci-contre.

fichiers:



[Télécharger tract_redevance_062009.pdf](#) (43.3 Ko)

Public: [Redevance Audiovisuel public](#)

- [=Δ](#)
- [±Δ](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
